



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

13-07-2016

Privatisation des transports

suite

Le gouvernement socialiste de Hollande brade le service public du transport aérien au profit des grands groupes capitalistes. C'est l'ensemble des grands aéroports de province qu'il veut privatiser (cf. Communistes Hebdo n° 460 et 463).

Après avoir récemment cédé l'aéroport de Toulouse-Blagnac à un groupe chinois associé à un fonds d'investissement hongkongais, c'est maintenant les aéroports de Nice et de Lyon qui vont passer aux mains du privé. Après suivront Bordeaux-Mérignac, Montpellier, Marseille, Bâle-Mulhouse, Strasbourg-Entzheim, qui s'ajouteront à la liste des aéroports déjà gérés par des concessionnaires privés (Grenoble, Chambéry, Clermont- Ferrand, Quimper, etc.).

Ce ne sont pas seulement les capitalistes chinois qui sont intéressés par ces concessions juteuses des aéroports, ils ont un grand rival : Vinci Airports qui emploie 190 000 salariés, qui gère 34 aéroports dans le monde, dont 12 en France (il convoite Nice et Lyon), 10 au Portugal, 3 au Cambodge, 1 au Chili, 2 au Japon et 6 en République dominicaine...

Chaque privatisation se traduit par la dégradation des conditions de travail, par des baisses de salaires, des suppressions d'emplois, par

un recours massif à la sous-traitance, par la généralisation de la politique low-cost dans la gestion du secteur aéroportuaire.

Pour les entreprises capitalistes concessionnaires c'est l'explosion des bénéfices qui sont grossis par les activités commerciales. Les revenus des boutiques représentent 40 % en moyenne du chiffre d'affaires, auxquels il faut aussi ajouter 10 % générés par les parkings. Soit autant que les redevances aéroportuaires...

Cette politique de pillage systématique du service public offert à bas prix à des sociétés privées concerne tous les transports qu'ils soient aériens, maritimes, ferrés, routiers. **La liquidation de la SNCM** montre de manière éclatante le comportement des entreprises capitalistes avec la complicité du gouvernement à leur service pour surexploiter les travailleurs et augmenter leurs profits.

Depuis la vente de la SNCM (cf. Communistes Hebdo n°361, 405, 432), **l'entreprise low-cost Corsica Ferries** "a établi un maillage inter-îles qui rayonne sur toute la méditerranée occidentale" et détient **77% des parts de marché** du trafic vers la Corse... tandis que la **part de marché** de Corsica Linea, ex-SNCM, s'est effondrée de trois fois sa valeur et ne représente plus aujourd'hui que **12% !!!** Ce qui n'effraie pas Corsica Linea née d'une magouille entre Patrick Rocca, repreneur désigné par le tribunal de Marseille, et le consortium Corsica Maritima qui n'avait pas été retenu. Quelques semaines à peine après avoir été désigné repreneur Patrick Rocca cède ses parts à Corsica Maritima et Corsica Linea est créée... Son objectif : avoir une compagnie navigant sous pavillon international qui permet le recours à des contrats de travail au plus bas niveau et à des emplois de travailleurs extra communautaires. **C'est tout simplement ce que la loi travail veut généraliser.**

Le service public nous appartient, il a été financé par les travailleurs depuis plusieurs générations. Ce n'est que par la lutte qu'on reprendra les richesses que les capitalistes nous volent.